

0240013J
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL GIRAUT DE BORNEIL
10 BOULEVARD A DUPUY
24160 EXCIDEUIL
Tel : 0554590270

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : OP@LE CLE DE REPARTITION ENTRE SERVICES ETABLISSEMENT

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/09/2025

Réuni le : 14/10/2025

Sous la présidence de : Laurent Normand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration ADOPTE

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

CLES REPART.REVERSEMENT

La contribution entre service SRH (dépenses) et ALO (recettes) n'existe plus au budget OPALE.

Les factures de charges non identifiables, notamment la viabilisation, seront ventilées sur ALO domaine viabilisation et sur SRH domaine Hors Crédit Nourriture, à hauteur des crédits ouverts au budget (version OPALE).

Dans ce cadre, 70 % de la dotation de fonctionnement du Collège sera reversée au Lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0